



Conseil économique et social

Distr. générale
20 septembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Neuvième session

Addis-Abeba, 30 octobre – 1^{er} novembre 2024

Note conceptuelle

I. Introduction et justification

1. La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a créé en 2007 la Commission africaine de statistique, une entité intergouvernementale. Cette dernière fonctionne dans le cadre des politiques et procédures des Nations Unies sous la supervision de la Conférence des ministres africains.

2. Les pays africains sont représentés au sein de la Commission de statistique par les chefs des organismes nationaux de statistique, des unités statistiques des communautés économiques régionales et des centres de formation statistique, ainsi que par les experts en systèmes d'information géographique, les experts en technologies de l'information et de la communication et les partenaires régionaux et internationaux de développement.

3. Les représentants d'entités telles que le Forum sur le développement de la statistique en Afrique et le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale rendent régulièrement compte de leurs progrès à la Commission africaine de statistique.

4. La neuvième réunion de la Commission africaine de statistique aura pour thème « Libérer le potentiel de l'innovation africaine dans le développement de la statistique », lequel traduit la nécessité impérieuse de remettre en question les approches traditionnelles du développement de la statistique par des innovations de rupture pour combler le fossé de la culture statistique sur le continent. En exploitant l'innovation africaine et la technologie pour révolutionner les processus de collecte, d'analyse et de diffusion des données, l'Afrique tirera parti de solutions locales, favorisera une culture de l'innovation dans la pratique statistique et sera propulsée sur la voie de la réalisation de ses objectifs de développement.

5. Les manifestations suivantes sont prévues en marge de la neuvième session :

- a) Des manifestations préliminaires, dont :
 - i) La onzième réunion du Forum sur le développement de la statistique en Afrique ;



ii) Une rencontre de jeunes statisticiens africains, dans le cadre du programme Takwimu.

b) La dixième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui se tiendra sur le thème : « Exploiter le potentiel du renseignement géospatial pour rendre l'Afrique résiliente aux catastrophes naturelles », parallèlement à la neuvième session de la Commission africaine de statistique. En outre, les deux entités se réuniront à plusieurs occasions au cours de la semaine afin de mettre en lumière les liens étroits entre les systèmes d'information géospatiale et les statistiques.

II. Objectifs

6. La Commission africaine de statistique est l'équivalent régional de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies, organe suprême du système statistique des Nations Unies. La Commission africaine de statistique est la plus haute instance de décision en Afrique chargée de fixer des normes statistiques et de promouvoir l'adoption des meilleures pratiques en matière de données et de concepts et méthodes statistiques. Elle appuie la mise en œuvre de ces normes, concepts et méthodes aux niveaux national, sous-régional et régional.

7. Les réunions de la Commission africaine de statistique donnent aux participants l'occasion d'examiner les progrès et les évolutions des systèmes statistiques africains, ainsi que les liens entre les systèmes statistiques africains et mondiaux, afin de s'assurer que l'Afrique n'est pas en reste dans les initiatives statistiques mondiales. Au cours de ces réunions, les représentants des États membres de la CEA ont la possibilité de rencontrer des partenaires internationaux pour aborder leurs besoins.

8. La neuvième réunion donnera aux membres de la Commission africaine de statistique l'occasion de faire le point sur les initiatives mondiales en cours et de chercher des moyens d'intégrer et de s'approprier les méthodologies nouvelles et actualisées pour renforcer leur capacité statistique. La remise en question des approches traditionnelles du développement de la statistique en s'appuyant sur des innovations révolutionnaires pour combler le fossé de la culture statistique en Afrique fera l'objet d'une attention particulière. Les participants examineront les moyens par lesquels les systèmes statistiques nationaux peuvent tirer parti de l'innovation et des solutions technologiques dont l'Afrique est à l'origine pour répondre de manière appropriée aux besoins en matière de données.

III. Résultats escomptés

9. La tenue de la neuvième réunion de la Commission africaine de statistique parallèlement à la dixième réunion du Comité régional devrait permettre d'obtenir les résultats suivants :

a) Une plus grande diffusion des méthodes permettant de tirer parti des solutions et innovations locales pour moderniser les systèmes statistiques ;

b) Une collaboration plus étroite entre les statisticiens et les experts géospatiaux ;

c) Une sensibilisation accrue aux possibilités de soutien des partenaires dans le domaine de la statistique.

IV. Rôle de la Commission économique pour l'Afrique

10. En tant que secrétariat de la Commission africaine de statistique, la CEA organisera la manifestation et en assurera le service, sous la direction du Bureau de la Commission africaine de statistique.

11. La CEA, par l'intermédiaire du Centre africain pour la statistique (CAS), fournira l'appui nécessaire aux activités suivantes :

- a) Établissement des rapports destinés aux organes délibérants ;
- b) Préparation de tous les documents techniques connexes ;
- c) Désignation des présentateurs, des animateurs et des président(e)s de séance ;
- d) Mobilisation de partenaires régionaux et internationaux pour assister à la manifestation et y contribuer ;
- e) Mobilisation de ressources pour couvrir les frais associés à la réunion, notamment les dépenses liées aux activités de sensibilisation et de communication, au personnel d'appui, aux services d'accueil et frais de représentation, ainsi qu'aux services d'impression et d'interprétation ;
- f) Établissement des documents finaux de la réunion, qui comprendront les recommandations et le rapport final de la session.

V. Lieu et date

12. La neuvième session de la Commission africaine de statistique se tiendra du 30 octobre au 1^{er} novembre 2024 au Centre de conférences des Nations Unies, à Addis-Abeba.

13. Toutes les manifestations préliminaires se tiendront les 28 et 29 octobre 2024¹. Les institutions et les pays désireux d'organiser des manifestations préliminaires sont invités à contacter la CEA à l'adresse indiquée au point VIII ci-dessous, avant le 20 juillet 2024.

VI. Langues de travail

14. La neuvième réunion de la Commission africaine de statistique se déroulera en séances plénières. Des services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais et en français.

15. Aucun service d'interprétation ne sera fourni pour les manifestations préliminaires ni pour les séances en petits groupes qui pourraient être organisées pour des débats approfondis.

VII. Participation

16. Les délégations officielles des pays à la réunion de la Commission africaine de statistique sont conduites par les chefs des organismes nationaux de statistique. En outre, compte tenu des objectifs des réunions, des représentants d'autres entités statistiques nationales et des spécialistes en information géospatiale et en enregistrement des faits d'état civil y participeront également.

17. Des observateurs des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, d'organisations nationales, sous-

¹ Le programme de l'ensemble des manifestations sera communiqué en temps voulu.

régionales, continentales et internationales, du monde universitaire, des institutions de recherche, du secteur privé et des secteurs connexes sont invités à participer aux débats. En outre, les statisticiens africains ayant joué un rôle notable dans la promotion de la statistique dans la région seront également les bienvenus. Les observateurs pourront assister à toutes les séances, à l'exception de celles désignées comme étant à huis clos, ainsi qu'aux débats, mais ne pourront voter sur aucune question.

VIII. Personne à contacter

18. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Joseph Tinfissi Ilboudo, Chef de la Section du développement statistique, de l'innovation et de la diffusion des données du Centre africain pour la statistique à la CEA (tél. : +251 (0) 11 544-5533 ; mobile : +251 (0) 924 16 34 30 ; courriel : ilboudo@un.org).
